



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Entretien-avec-Philippe-Billard-Sous-traitant-du>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°64 > **Entretien avec Philippe Billard Sous-traitant du nucléaire et syndicaliste**

7 mai 2015

## Entretien avec Philippe Billard Sous-traitant du nucléaire et syndicaliste

**Laura Hameaux :** *Bonjour Philippe. Nos lecteurs n'ont pas eu de tes nouvelles depuis un moment. Peux-tu résumer le combat que tu mènes depuis des années contre l'industrie nucléaire ?*

**Philippe Billard :** Pour commencer, je remercie tous les lecteurs, ces militants qui par leurs combats permettent de sortir les salariés du nucléaire, certes très lentement. Mon combat est celui de la santé au travail qui, dans cette industrie mortifère qu'est le nucléaire, est bafouée, sacrifiée, chaque jour. Il se joue sur plusieurs tableaux. D'abord, il nous faut un registre des cancers pour les salariés irradiés, une médecine du travail totalement indépendante et compétente, que toute contamination soit déclarée en accident du travail, que les examens sanguins soient des examens biocinétiques car ça apporterait la preuve de l'atteinte des rayonnements ionisants sur l'ADN. Surtout je me bats sur la sortie immédiate du nucléaire car il n'y a pas de doses, si petites soient-elles, qui ne rendent pas malade. En tant que militant CGT, je n'accepterai jamais le sacrifice d'un salarié au nom de l'emploi.



**L.A :** *Tu as donc créé l'association "Santé Sous-traitance Nucléaire-Chimie". Peux-tu la présenter ?*

**P.B :** Avec quelques collègues, nous l'avons montée pour apporter un soutien moral et aider à construire les dossiers de reconnaissance de maladie professionnelle et ester en justice pour faute inexcusable des employeurs. Le tableau des maladies professionnelles est trop restrictif car il ne reconnaît que trois maladies radio-induites alors que des salariés ont des maladies différentes du tableau, ce qui rend difficile leur reconnaissance en maladie professionnelle.

**L.A :** *Parce que tu mènes ce combat pour la santé des travailleurs, tu subis des formes de discrimination syndicale de la part de ton employeur...*

**P.B :** J'ai effectivement subi plusieurs tentatives de licenciement, des discriminations sur le salaire, une mise au placard depuis 2009, hors nucléaire. Je suis le seul salarié qui n'accède jamais aux sites des clients de ma boîte car les grands groupes, de la pétrochimie par exemple, ont, eux aussi, recours aux sous-traitants et les traitent de la même manière que dans le nucléaire.

**L.A :** *Il y a eu des rebondissements dernièrement dans ta situation. Et tu es à nouveau monté au créneau, n'est-ce pas ?*

**P.B :** Le travail m'a cassé et la sécu a reconnu deux maladies professionnelles et deux autres sont en cours de reconnaissance. Mon employeur, pensant que le moment opportun était arrivé, m'a envoyé passer une visite médicale le 23 juillet 2014 qui s'est soldée par une inaptitude définitive à mon poste de travail. Il n'a pas joué son rôle ! Il aurait dû, dès la première demande de reconnaissance de maladie professionnelle, aménager mon poste afin d'éviter que ma santé continue d'être altérée. Il n'a rien fait et ce qui devait arriver arriva.

Dès l'annonce de l'inaptitude, il s'empresse de mettre la pression. Il m'ordonne de ne plus me rendre au travail sous prétexte de préserver ma santé. J'ai donc perdu, dès le premier mois, 800 € de salaire. Je pressentais que la finalité serait une procédure de licenciement. Je conteste l'inaptitude devant l'inspection du travail qui la fait annuler. La situation d'écartement du travail durera trois mois. Le 29 octobre, l'entreprise devait requérir les avis des délégués du personnel sur les postes de reclassement.

Suite à un appel à mobilisation, plus de 100 militants de la CGT de Haute-Normandie ont répondu présents. Ma boîte dira que ce genre de situation n'est pas constructif. Ils ont trouvé cinq postes sur tout le territoire français. Pour un groupe comme GDF/Suez... Ils se foutent de la gueule du monde. Cinq postes qui me feraient perdre mes mandats actuels... les malins ! Aujourd'hui, suite à ma contestation gagnée, je suis revenu à mon poste avec des restrictions médicales. Mon employeur ne l'a toujours pas aménagé.

**L.A : *Comment vois-tu l'avenir ?***

**P.B :** La lutte continue. Sortons ensemble les salariés du nucléaire et pas de démantèlement !!!

**L.A : *Merci Philippe et bon courage !***

Propos recueillis par Laura Hameaux